

Emballages ménagers

recyclables



Emballages
et briques
en carton



Emballages métalliques
boîtes de conserve, barquettes aluminium,
bouteilles de sirop, aérosols, canettes



Emballages
plastiques



**Bien vider les emballages de leur contenu
et ne pas les imbriquer les uns dans les autres**

*Où déposer
le sac jaune?*

Dans le local poubelle, à côté
du bac à ordures ménagères

*Bac jaune ou
conteneur
enterré*

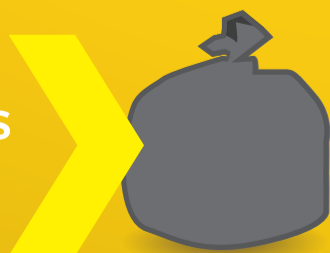
Déposez en vrac
les emballages à l'intérieur

*Que faire
des gros cartons?*

Les déposer en déchèterie
(avec votre carte d'accès)

*Encore
un doute?*

Déposez-les dans
le sac d'ordures
ménagères



 compa44150

Centre Administratif « Les Ursulines »
CS 50201- 44156 Ancenis-Saint-Géréon Cedex
Tél. : 02 40 96 31 89

www.pays-ancenis.com



compa
COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES DU PAYS D'ANCENIS

Ordures ménagères



Serviettes en papier, essuie tout,
nappes en papier, mouchoirs en papier,
papiers cadeaux, cotillons, lampions...

Couverts, gobelets, flûtes à champagne,
pailles, ballons gonflables,
assiettes jetables en plastique ou carton

Mais aussi : restes alimentaires, vaisselle cassée (verres, assiettes)



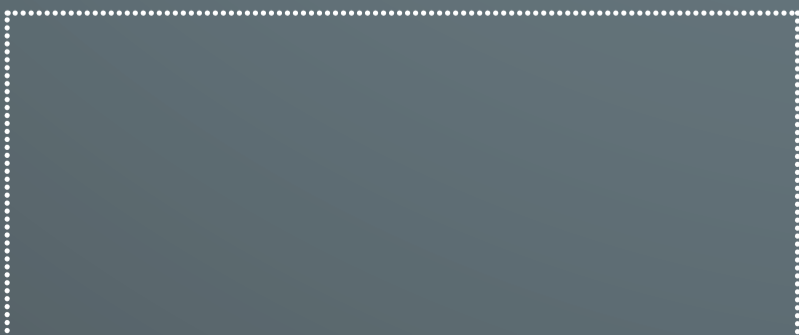
Attention : uniquement des sacs de 30 litres
dans les conteneurs enterrés à ordures ménagères

**Des bouteilles,
bocaux,
petits pots en verre ?**

**Où déposer
le sac
poubelle ?**

Dans le bac
ou le conteneur
à ordures ménagères

À déposer au point
d'apport volontaire situé :



 compa44150

Centre Administratif « Les Ursulines »
CS 50201- 44156 Ancenis-Saint-Géréon Cedex
Tél. : 02 40 96 31 89

www.pays-ancenis.com


compa
COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES DU PAYS D'ANCENIS